

L'entretien du cadre de vie est une activité courante des professionnels intervenant au domicile. Il implique des techniques et un savoir qu'il est indispensable de mettre à jour régulièrement et ce, afin de prévenir les risques liés à cette activité. Aussi, les pratiques doivent aujourd'hui tendre vers une démarche de développement durable et favoriser l'utilisation de produits d'entretien respectueux de l'environnement et moins agressifs pour la santé des personnes. Cette formation permet au professionnel d'offrir une prestation efficace, de qualité et inscrite dans une démarche citoyenne.



Public visé:

Professionnels menant des activités d'entretien des locaux au domicile

Objectifs de la formation:

- ❖ Acquérir des savoirs et techniques permettant de réaliser l'entretien du cadre de vie et prévenir les troubles musculo-squelettiques (TMS)
- ❖ Inscire sa pratique dans une logique de développement durable
- ❖ Prévenir les risques d'accidents domestiques

Axes du programme:

- Connaître et utiliser les produits classiques et « bio » ainsi que le matériel en fonction des surfaces et supports
- Organiser son plan d'action en tenant compte de la personne et de ses habitudes
- Identifier les risques domestiques et adopter une démarche de prévention

Méthodes / Supports:

Pédagogie active basée sur la participation et l'expression du vécu des stagiaires
Livret de formation, Support diaporama, fiches techniques, mise en pratique
Apports théoriques et Apports techniques

Durée: 28 heures

Dates: Nous contacter!

Equipe Pédagogique:

1 formateur en STMS (sciences techniques médico-sociales)

Lieu: Site AVI CONSEIL

Validation: Attestation de formation



AVI Conseil

T. 0590 97 44 43 / P. 0690 09 97 22

Enregistré sous le n°95 97 01 776 97 auprès de la préfecture